

# CAMPAGNE DE PROMOTION DU DON ET DU RÉEMPLOI

7 février 2025 – Cauro

**NOUVEAU**

DANS VOS RECYCLERIES

## LES ESPACES DE GRATUITÉ

Déposé par Antoine

Emporté par Anna

Pensez aussi à donner aux associations

Chaque geste compte !



**syvadec**  
service public de valorisation  
FEMU PER DUMANE



**syvadec**  
service public de valorisation  
FEMU PER DUMANE

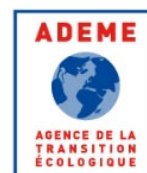


Communauté de Communes  
DE LA PIEVE DE L'ORNANO  
ET DU TARAVO



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Contact Presse

Mathilde MANCEAU, chargée de communication

07 76 58 95 80

[mathilde.manceau@syvadec.fr](mailto:mathilde.manceau@syvadec.fr)

## Don et réemploi : des bonnes pratiques facilitées grâce aux espaces de gratuité des recycleries

*Les insulaires sont plus en plus nombreux à donner les objets dont ils n'ont plus l'utilité et à privilégier la seconde main. C'est pour transformer ces gestes en nouveaux réflexes de sobriété que le SYVADEC lance une campagne pour les promouvoir. Elle mettra particulièrement en avant les nouveaux espaces de gratuité des recycleries conçus pour faciliter ces bonnes pratiques.*

### Don et occasion : des gestes déjà bien ancrés chez les Corses

Le baromètre annuel 2024 « Les Corses et l'environnement » a mis une nouvelle fois en lumière une progression encourageante des pratiques de don et de réemploi en Corse. Ainsi, 9 Corses sur 10 déclarent donner ce qu'ils n'utilisent plus et 8 Corses sur 10 acheter d'occasion. Ces bonnes pratiques contribuent à la prévention des déchets et au développement d'une consommation plus responsable. En effet, en offrant une seconde vie aux objets, le réemploi contribue au prolongement de leur durée de vie et d'usage. Selon l'ADEME, il permettrait même d'éviter 13 kg de déchets par an et par personne.

### Une campagne pour transformer les bonnes pratiques en réflexes

Du 10 au 23 février, le SYVADEC déploiera une campagne de promotion du don et du réemploi pour inciter les Corses à systématiser ces bons gestes au quotidien et en faire un réflexe, notamment avant d'acheter neuf.

Elle mettra l'accent sur les espaces de gratuité des recycleries et mini-recycleries, le nouveau service de proximité destiné à faciliter ces pratiques, pour aller encore plus loin dans la réduction des déchets.

Depuis l'ouverture des premiers sites fin 2024, chacun peut y apporter les objets dont il n'a plus l'utilité et/ou en récupérer gratuitement dans les différents rayons.

C'est un circuit vertueux pour prolonger l'usage de nombreux objets encore utilisables déposés jusque-là dans les bennes des recycleries, favoriser l'économie circulaire et contribuer à préserver les ressources naturelles et l'environnement.

La campagne sera déployée :

- en affichage sur les abris bus de Bastia et d'Ajaccio ;
- sur les réseaux sociaux du SYVADEC (Facebook, Instagram) ;
- sur les ondes d'ICI Rcfm ;
- en parrainage digital sur les replays de France Télévision et Via Stella.

### Une nouvelle solution au service du réemploi

Le renforcement du réemploi figure parmi les orientations stratégiques 2021-2026 du SYVADEC, avec l'objectif d'atteindre un taux de réemploi des déchets ménagers de 5 % d'ici à 2030, conformément aux obligations réglementaires européennes, nationales et régionales.

Dans cette perspective, le dispositif des espaces de gratuité est un moyen supplémentaire mis en œuvre par le SYVADEC, qui a vocation à détourner de la poubelle le maximum d'objets, avec un résultat attendu d'au moins 400 tonnes réemployées à l'horizon 2026.

Au total, une 30<sup>aine</sup> d'espaces de gratuité seront réalisés d'ici fin 2026 dans toute la Corse :



- déjà en service : dans les recycleries d’Ajaccio-Stiletto, Cauro, Figari, Lucciana, Murato, Porto-Vecchio, Viggianello, Bonifacio ;
- 1<sup>er</sup> semestre 2025 : Moca Croce, Piana, Vico, Rezza (mars) ; Aleria (avril) ; Rezza (mai) ; Ventiseri, Campile (juin) ;
- 2<sup>nd</sup> semestre 2025 : Sisco, Calvi, Pioggiola, Calenzana, Galeria, Lama, Calacuccia, Corte ;
- en 2026 : Saint-Florent, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, San Lorenzo, Serra-di-Ferro, Lecci, Valle d’Alesani, Zicavo, Coti-Chiavari.

- Budget : 18 000 € pour l’espace de gratuité de Cauro, 1,3 M€ pour l’ensemble des espaces de gratuité.
- Subventions Ademe : 35 % - Office de l’Environnement : 35 %
- Autofinancement SYVADEC : 30 %
- Maîtrise d’ouvrage : SYVADEC
- Entreprises : ST Bois

## Comment fonctionne l’espace de gratuité ?

L'espace de gratuité accueille les usagers en libre-service aux mêmes jours et heures d'ouverture que la recyclerie dans lequel il est implanté et dans les mêmes conditions. Sous la surveillance de l’agent de recyclerie, ils peuvent y déposer et/ou prélever gratuitement et sans limites des objets dans un état correct, propres et qui fonctionnent.

Il suffit de s’inscrire gratuitement lors de la première visite, puis d’enregistrer chaque dépôt ou retrait d’objet sur le dispositif de tablette ou smartphone de l’espace de gratuité. Cela permet de mesurer l'impact de son geste sur la réduction des déchets produits en Corse et d'alimenter une vitrine sur le site internet du SYVADEC (<https://www.syvadec.fr/les-espaces-de-gratuite/>).

Les objets déposés qui n’ont pas trouvé preneur intègrent le circuit de recyclage.

## Que peut-on apporter/trouver dans les espaces de gratuité ?

Le contenu de l’espace de gratuité dépend des objets qui y sont déposés. De nombreux articles peuvent être donnés ou récupérés, par exemple :

- électroménager et petit électroménager : cafetières, grille-pain, bouilloires, mixeurs, sèche-cheveux...
- meubles : chaises et tables, chevets, commodes, mobilier de jardin, meubles d’appoint...
- livres, CD et DVD
- jeux et jouets : éveil, poupées, jeux de construction, dînette, puzzles complets, jeux de société...
- matériel de bricolage/jardinage : marteaux, clés, tournevis, arrosoirs...
- petits bibelots et vaisselle : tasses, verres, assiettes, bols, carafes, poteries, lampes ...
- objets de décoration : cadres, décoration murale, vases, miroirs...
- matériel de puériculture : baignoires, poussettes, transats, chaises hautes...
- équipements de sport : vélos, rollers, trottinettes, altères, ballons, raquettes...
- matériel de bureautique : classeurs, pochettes, cahiers, feutres, règles...